



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Publié le 08 DEC. 2022

ID : 087-218717809-20221207-2022067-DE

2022-067

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 7 décembre

Nombre de Conseillers : le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PRIEST-TAURION, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire
Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} décembre 2022

en exercice -23- présents 20 votants 22
PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, M. LAUSERIE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoint ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. PREUILH, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BÉNARD.

ABSENTS : Mme ROCHETEAU, M. HAU, M. FIKRI.

Pouvoirs : Mme ROCHETEAU donne pouvoir à Mme FOUCAUD, M. HAU donne pouvoir à M. LAUSERIE.

Madame Marie-Hélène PAGLIONE BISMUTH a été élue secrétaire de séance.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ELAN : PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU BUDGET ASSAINISSEMENT – ANNÉE 2022

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que l'assainissement est une compétence communautaire.

Le service assainissement est un service industriel et commercial dont le financement est assuré par la redevance perçue auprès des usagers pour le service rendu. Cette redevance sert à couvrir les charges consécutives aux investissements, au fonctionnement et aux renouvellements nécessaires à la fourniture des services, ainsi que les charges et les impositions à leur exécution. Le budget doit s'équilibrer en recettes et en dépenses.

Le budget d'assainissement de la communauté de communes étant déficitaire, les communes membres disposant de réseaux d'assainissement collectifs se sont engagées à participer financièrement à l'équilibre du budget afin de limiter l'impact pour les usagers.

Pour la commune de Saint -Priest Taurion la participation pour l'année 2022 s'élève à 17 820 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **VOTE la participation de la commune de Saint-Priest-Taurion au budget d'assainissement de la communauté de communes ELAN pour un montant de 17 820 € au titre de l'année 2022**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 08/12/2022
Qualité : MAIRE

Claudette ROSSANDER